



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

0 2 AVR. 2019

DU BRABANT WALLON Greffe

N° d'entreprise : 0718.602.031

Dénomination

(en entier): HORSE POWER 84

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Chaussée de Bruxelles 572, 1410 WATERLOO

Objet de l'acte : Cession des parts

Délibération des points à l'ordre du jour.

1. Cession des parts

L'assemblé générale prend acte de la cession de parts présentée par Cresson Didier.

Monsieur Cresson Didier cède 88 de ses parts sociales (25%) à Monsieur Gratzmuller Franck (Rue Henri Bourgys 16, 1410 WATERLOO).

Cette cession prend cours à partir du 20/03/2019 et est retranscrite au registre des actionnaires. Cette décision est prise à l'unanimité.

Le Président donne lecture du présent procès-verbal qui est approuvé par l'assemblée générale. Il invite ensuite les actionnaires à signer le procès verbal.

La séance est levée à 18h30

Procès-verbal rédigé et signé le 20/03/2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).